

L'Informateur

www.valcourt.ca



*Nouvelle subvention pour l'achat
de baril de récupération de pluie.
Détails à la page 6.*

ATTENTION:

Les inscriptions au
Camp de Jour sont
en cours.
Page 20

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 4

Subvention pour baril de pluie

Chronique Santé 11

Le prééclampsie

Vie Culturelle 12

Centre Culturel
Musée de l'Ingéniosité

Vie Scolaire 14

Les vendredis Tout-Garnis

Vie Communautaire 16

Semaine de l'action bénévole
Valcourt 2030

Sports et Loisirs 17

Festi-Val Show
Pickleball
Camp de jour

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Jacinthe Charron

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca



**Prochaine séance du conseil:
6 mai, 19h**

**En tout temps, vous pouvez faire
parvenir vos questions pour le conseil
au greffe@valcourt.ca**

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph,
Valcourt, JOE 2L0

Aréna : 1111, boul. des Cyprès,
Valcourt, JOE 2L0

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

(Après-midi sur rendez-vous seulement)

Téléphone : 450 532-3313

Télécopieur : 450 532-3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca



Référez-nous l'un de vos voisins ou amis
ET OBTENEZ **75\$** DE CRÉDIT!
JUSQU'À

Complétez le formulaire **Référez-un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/ et obtenez

25\$ de crédit*
si votre ami s'abonne à
1 de nos services

50\$ de crédit*
si votre ami s'abonne à
2 de nos services

75\$ de crédit*
si votre ami s'abonne à
nos 3 services



Meilleur choix
2023

Protégez Vous.

COOPEL

*Crédit applicable sur votre compte Cooptel.
Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca



**PRENEZ NOTE QUE LES BUREAUX
MUNICIPAUX SERONT FERMÉS LE LUNDI
20 MAI EN RAISON DE LA FÊTE DES
PATRIOTES.**

2^e versement de taxes

Si votre compte de taxes municipale s'élève à plus de 300\$, vous avez l'opportunité de le payer en 4 versements. Le deuxième versement de taxes est prévu le 25 avril prochain. Si vous êtes dans l'impossibilité de payer la totalité du versement prévu, pensez à prendre une entente de paiement avec notre trésorier, monsieur Gerson Saenz, par téléphone au 450 532-3313 poste 1351 ou par courriel au gerson.saenz@valcourt.ca.



**Dès le 5 avril, la
collecte du compost
sera hebdomadaire
et ce, jusqu'au 22
novembre!**

**Les collectes des gros
rebutts sont prévues les
27 mai, 8 juillet et 14
octobre 2024**

Feu de camp et foyer

La saison des feux de camps et feux extérieurs approche à grand pas. Nous tenons à vous rappeler qu'il est strictement interdit de brûler de l'herbe, des matériaux de construction, rénovation ou démolition, des matières résiduelles (déchets), des pneus ou matières à base de caoutchouc, des produits dégageant des fumées nocives pour l'environnement ainsi que des bâtiments. Ces règles s'appliquent également aux poêles et foyers intérieurs (chauffage).

De plus, si vous ne disposez pas d'un foyer règlementaire ou que l'indice de la SOPFEU est élevé, vous ne pouvez pas faire de feux extérieurs. Un permis est nécessaire pour les feux sans installation conforme (brûlage) ou pour les feux d'artifices. C'est la Régie d'incendie de Valcourt qui s'occupe d'émettre les permis. Vous pouvez faire votre demande de permis en ligne, directement sur le site Web de la Régie au www.ripiv.ca.





Esthétique Guylaine
* Épilation à la cire

707 Avenue du parc
Valcour, Québec
J0E-2L0
(450)532-4973



Soins Esséno-Égyptiens
Massothérapie
Yoga

819.674.0058

guylainebombardier@hotmail.com
www.soinesseno-egyptiens.com



Salon Josée
coiffure pour homme

Josée Bombardier
Coiffeuse

Sans rendez-vous
450.532.3184



Guylaine Lussier

Massothérapeute 

Membre RMPQ

819-446-6971

Lawrenceville

Détente et thérapeutique



ANDRÉ BACHAND
DÉPUTÉ DE RICHMOND

819 879-1104
Andre.Bachand.RICM@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

**PARTENAIRE
IMPLIQUÉ**
dans sa communauté

Subvention pour baril de récupération de la pluie

Dans le but de réduire la consommation d'eau potable pour l'arrosage des plantes et jardins, la ville de Valcourt a mis en place un programme de subvention de barils récupérateurs de l'eau de pluie.

Ainsi, sur réception et analyse du formulaire de demande de remboursement, avec facture à l'appui, la Ville remboursera le coût d'achat d'un baril de pluie par propriété/propriétaire jusqu'à un maximum de 50\$ par baril. Le baril récupérateur de pluie doit être commercialisé et homologué à cette fin. De plus, la subvention doit être réclamée au plus tard le 1^{er} mai de l'année suivant l'achat.

Le formulaire est disponible en ligne au www.valcourt.ca, sous la rubrique «Environnement», une copie se trouve également à la page 7 du présent Informateur.

Le baril doit obligatoirement être installé et utilisé sur le territoire de la Ville de Valcourt.

Pour l'année 2024, un budget de 2 000\$ est alloué à cette subvention. Une fois le montant annuel écoulé, il ne sera plus possible de réclamer la subvention. Aucune réservation de somme n'est permise, les demandes seront traitées selon la règle du premier arrivé, premier servi. Seules les demandes complètes, incluant la facture d'achat, seront considérées dans l'ordre de priorité de paiement.

ATTENTION: Les barils de pluie, qu'ils soient de fabrication artisanale ou commercialisés à cette fin doivent obligatoirement être couverts d'un moustiquaire pour éviter la prolifération des insectes piqueurs.



**Collecte du
vieux fer
du Club
Optimiste**



Samedi 4 mai

8h à 12h

**stationnement de
l'aréna**

**Possibilité de
ramassage pour les
plus gros morceaux
contactez-nous au
819 679-7762 ou
819 238-7763**

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
ACQUISITION D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE**

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Date de la demande		
Nom du ou des propriétaire(s)		
Numéro de téléphone	(Résidence)	(Autres)
Adresse courriel		
Adresse du bâtiment		

ACHAT FAISANT L'OBJET D'UNE SUBVENTION *(Limite d'un baril par bâtiment, par propriétaire)*

Date de l'achat	
Nom du commerçant	
Adresse du commerçant	
Baril – Nom du fabricant (marque)	
Baril – Capacité (en litres)	

DOCUMENT FOURNI

Facture d'acquisition du baril récupérateur d'eau de pluie <i>(La facture peut être en format numérique, numérisée ou prise en photo)</i>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

La Ville n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes. Elle se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles. Le formulaire de demande de remise doit être transmis à la Ville au plus tard le 1^{er} mai de l'année suivant l'achat du ou des barils récupérateurs d'eau de pluie.

Je confirme que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts et j'autorise les officiers municipaux de la Ville de Valcourt à procéder à toute vérification jugée nécessaire afin de valider le respect du *Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie (Règlement numéro 654)*

Signature du demandeur

Date

NOTE : Un suivi sera effectué dans les 90 jours suivants la réception de ce formulaire.

À L'USAGE DE LA VILLE			
Date réception		Date facture	
Montant soumis		Montant accordé	
Matricule	_____ - _____ - _____	Numéro de lot(s)	
Adresse			
Décision		Officier municipal	
Facture		Date subvention	

Balayage des trottoirs et des rues

Dans l'éventualité où la température le permettrait, le service des travaux publics procédera au balayage des trottoirs et des rues à la fin de la période de dégel (norme du ministère des Transports du Québec), habituellement au cours du mois de mai.

Pourquoi attendre la fin de la période de gel ?

En temps de dégel, les infrastructures routières ont une portance moins élevée que le reste de l'année. Les balais de rue, lorsqu'ils circulent sur le réseau routier, remplissent un réservoir d'abrasifs qui ont été utilisés durant la saison hivernale. La charge du matériel accumulé peut endommager les bordures de rue, où les véhicules se stationnent généralement. Un passage trop hâtif des balais de rue peut entraîner des problèmes structuraux tels que la présence de trous dans la chaussée, d'ornières, d'affaissements ou de soulèvements localisés (ventre de bœuf). Tous ces bris représentent des coûts additionnels de réparation pour les contribuables. Reporter le balayage des rues à la fin de la période de dégel permettra de réduire les risques de bris de la chaussée.

Ainsi, à la fin de la période de dégel (vers la mi-mai), la chaussée retrouve sa capacité portante, ce qui permet de réaliser le balayage des rues à moindre coût. Aussi, cette période de temps additionnelle permet à tous les citoyens de nettoyer de leur terrain, permettant aux abrasifs de s'accumuler en bordure des rues.

Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues, nous demandons votre collaboration afin de:

- Balayer votre terrain dès que possible;
- D'éviter d'entasser le sable et le gravier en monticule, car nos équipements de balayage ne peuvent les ramasser;
- NE PAS disposer du sable dans la rue une fois le balai mécanique passé.

Veuillez porter une attention particulière afin que les résidus ne se retrouvent pas dans les réseaux pluviaux, pour éviter des coûts supplémentaires pour l'ensemble des contribuables.

Marc Tétrault, 450 532-3313 poste 1352

Ouverture des pistes cyclables

Les pistes cyclables seront ouvertes à compter du 1^{er} mai, pensez à sortir votre vélo ! Lors de vos déplacements, soyez prudents en respectant les règles suivantes :

- **En vélo** : vous avez l'obligation de descendre de votre vélo pour obtenir la priorité à une traverse piétonne. Également, pensez à utiliser les pistes cyclables plutôt que la rue, lorsque c'est possible et n'oubliez pas que vous n'êtes pas autorisé à circuler sur les trottoirs.
- **Au volant** : soyez courtois avec les cyclistes qui seront plus nombreux au cours des prochaines semaines. Le conducteur d'un véhicule routier ne peut dépasser un cycliste à l'intérieur de la même voie de circulation, à moins qu'il ne puisse le faire sécuritairement après avoir réduit la vitesse de son véhicule et après s'être assuré qu'il peut maintenir une distance raisonnable entre son véhicule et le cycliste. Cette distance raisonnable est de 1 mètre en milieu urbain et de 1,5 mètre sur un chemin dont la limite de vitesse excède 50 km/h. (Art. 341 du Code de la sécurité routière)
- **À la maison** : Si vous avez une piste cyclable devant votre résidence, les jours de collecte, veuillez ne pas mettre votre bac roulant sur la piste cyclable. Mettez-le du côté externe de la piste, entre les bollards.
- **Si vous êtes parent de jeunes enfants**: assurez-vous de leur rappeler les règles de la route. Un enfant bien outillé sera plus prudent sur la route et vos conseils pourraient lui sauver la vie!

Interdiction de stationner

À titre de rappel, le stationnement sur rue est public, et il appartient donc à tous. Si aucune contrainte n'est indiquée, il peut être utilisé en tout temps à l'exception du 15 novembre au 31 mars où il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville, la nuit de minuit à 7 h.

Comme nous ne sommes pas exempts de bonnes bordées de neige, même après le 31 mars, nous demandons votre collaboration afin de ne pas vous stationner en bordure de rue durant les opérations de déneigement et de ramassage de la neige.

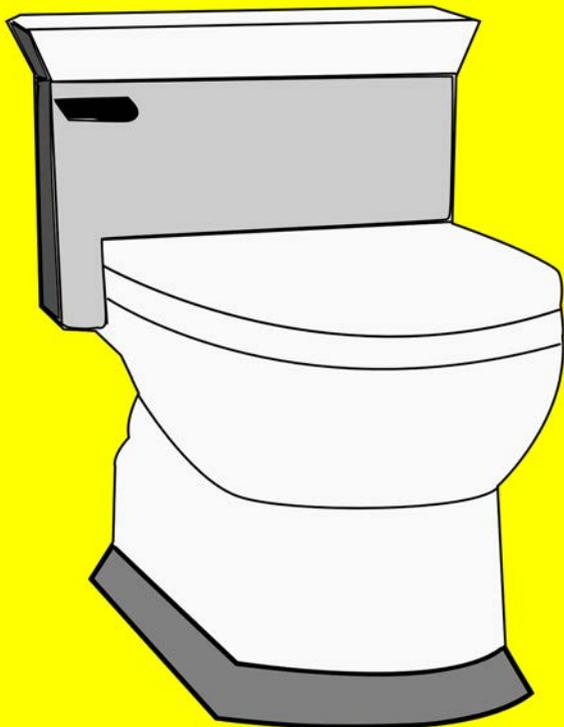
Enfin le printemps!

En cette saison officielle du ménage, il est important de se rappeler certains points :

- L'eau de l'aqueduc ne peut pas être utilisée pour faire fondre la neige, nettoyer une entrée de cour ou retirer le gravier sur le terrain.
- Même si nous avons tous hâte que la neige parte, il ne faut pas l'envoyer dans la rue. Bien qu'elle fonde effectivement plus vite sur l'asphalte chauffée par le soleil, cette pratique est dangereuse pour les automobilistes. Étendez plutôt votre banc de neige dans votre cour ou sur votre terrain.
- Tous les déchets ne vont pas dans le bac noir! Si vous faites le ménage du garage ou du sous-sol, rappelez-vous que certains déchets doivent être apportés à l'écocentre. Pour plus de détails sur ce qui va où, référez-vous à l'outil de recherche disponible sur le site Web de la MRC au <https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/matieres-residuelles/>.
- La collecte des gros rebuts aura lieu le 27 mai, veuillez ne pas laisser de déchets encombrants en bordure de rue avant cette date.
- Les conteneurs se trouvant dans la cour des immeubles à logements, des commerces ou des bâtiments municipaux sont à l'usage exclusif des propriétaires ou locataires de l'endroit. Il n'est pas permis d'y déposer votre surplus de déchets ou vos encombrants.

Merci à tous pour votre habituelle collaboration et nous vous souhaitons une belle saison!

La toilette n'est pas une poubelle!



Voici une liste d'items souvent jetés dans les toilettes et qui ne devraient JAMAIS s'y retrouver :

- Les lingettes humides (lingettes de bébé ou désinfectantes, même celles portant la mention «biodégradables»)
- Les cheveux ou poils d'animaux
- Les tampons et leurs applicateurs ou serviettes hygiéniques
- Les condoms
- Les cure-oreilles et tampons démaquillants
- Les médicaments
- Les sacs plastique et sacs à crotte de chien (même ceux portant la mention biodégradable ou compostable)
- Mégots de cigarette
- Mousse de sècheuse et feuilles d'antistatique pour la sècheuse
- Feuillettes de fond de couche lavable

Voici la liste des seules choses qui devraient se retrouver dans les toilettes :

- Excréments
- Urine et autres fluides corporels
- Papier hygiénique
- Eau





La ville de Valcourt passe au numérique pour la sécurité civile !

La Ville de Valcourt a récemment adopté une nouvelle version de son plan de sécurité civile. Cette nouvelle version a été intégrée dans une application infonuagique permettant la mise à jour en temps réelle des contacts et autres aspects du plan. Cet avancement technologique était nécessaire afin d'être le mieux préparé possible en cas de sinistre. Comme le mentionne Jacinthe Charron, adjointe exécutive pour la Ville de Valcourt, « le plan était jadis consigné dans des cartables qui étaient imprimés en plusieurs copies et remis aux employés. La mise à jour était laborieuse et inefficace, gaspillait énormément de papier et nous pouvions plus ou moins contrôler qui avait accès à notre plan. En plus, si un événement était survenu, il n'était pas possible de faire de recherche rapide dans la version papier. Avec l'application, si on recherche un excavateur pour défaire un embâcle sur la rivière Noire, en 3 secondes, on a la liste de tous les excavateurs de la région, avec leurs coordonnées ! » Bien que l'application soit infonuagique, le plan et ses fonctionnalités restent disponibles sur les appareils mobiles même s'ils n'ont pas accès à l'Internet. « C'est vraiment plus sécuritaire que nos anciens cartables, on a accès à notre plan en tout temps, puisque nos téléphones sont quasiment greffés à nos bras. Considérant que même sans Internet on a accès à notre plan, on est toujours prêts à répondre en cas d'urgence ! », poursuit madame Charron.

La ville s'est également entendue avec les municipalités avoisinantes, soit le Canton de Valcourt, Lawrenceville, Bonsecours, Ste-Anne-de-la-Rochelle, Racine et Maricourt, pour un partage des coûts reliés à l'application et les plans ont été mis en communs. « Considérant que nous avons pratiquement toutes les mêmes ressources, c'était inutile d'avoir chacun un plan de sécurité civile distinct et de travailler chacun dans notre coin », soutient Pierre Tétrault maire de la Ville de Valcourt et préfet de la MRC du Val-St-François. Ce regroupement de plusieurs municipalités a d'ailleurs permis à l'organisation intermunicipale en sécurité civile d'obtenir une généreuse subvention pour mener à terme le projet de regroupement.

La directrice générale de la Ville de Valcourt, Karine Boucher, a été nommée coordonnatrice intermunicipale en sécurité civile. Ainsi, en cas de sinistre qui touche plus d'une municipalité du regroupement, c'est elle qui chapeautera les interventions afin d'optimiser l'utilisation des ressources, autant financières que matérielles. « Nous sommes de petites équipes, avec des moyens plus modestes que les grandes villes. C'est important d'avoir une vue d'ensemble, lors d'un sinistre, afin de ne pas travailler chacun de notre côté. Si Lawrenceville, Bonsecours et Ste-Anne ont besoin d'évacuer des sinistrés tous en même temps, si on veut que ça se fasse rapidement et sans embuche, ça prend de l'organisation », lance -t-elle. Elle continue en mentionnant qu' « avec les conditions climatiques qui sont de plus en plus instables, c'est important que nous soyons prêts à répondre rapidement en cas d'urgence et que nous ayons une entente claire sur qui fait quoi! »

Afin de s'assurer de la conformité du plan et du maintien de ce dernier, le regroupement en sécurité civile a mandaté la firme Prudent, afin de les accompagner pour la prochaine année dans la poursuite de leur projet.

Une entente intermunicipale sera ratifiée au cours de l'année afin de mettre par écrit tous les détails concernant cette mise en commun des ressources.

Chronique santé

Ce mois-ci : la prévention de la prééclampsie

La pré-quoi ?

On connaît nos classiques :

- « L'amour est dans le pré » évidemment.
- Arnold dans le chef-d'œuvre : « Un flic à la prématernelle »

Mais qu'est-ce que la prééclampsie ?

Définition

La prééclampsie est au départ un problème de pression artérielle durant la grossesse qui affecte les organes de la maman, souvent à partir de la 20^e semaine. Environ 5% des femmes enceintes en souffriront et il s'agit d'une urgence à traiter. L'origine provient d'un trouble du placenta : il faut donc vivre une grossesse pour attraper une prééclampsie.

Symptômes

Pour débiter, la maman pourra ressentir :

- Fatigue
- Douleurs au dos ou à la poitrine
- Enflure
- Maux de tête
- Vision brouillée

De la fatigue et un mal de dos durant la grossesse ça m'apparaît normal ! C'est là le piège de la prééclampsie, d'où l'importance d'un bon suivi et de prendre sa pression artérielle durant la grossesse. Lorsque la pression artérielle est trop élevée sans qu'on s'en aperçoive assez rapidement, la maman peut avoir des troubles de reins, de foie, de la coagulation et même avoir des convulsions. Si on ne traite pas correctement, cela peut aussi finir par affecter le bébé (moins bonne croissance du bébé, accouchement avant terme).

Diagnostic

Les principaux critères pour le diagnostic sont les suivants :

- Pression artérielle en haut de 140/90
- Présence de protéines dans l'urine
- Irrégularités dans la prise de sang



Martin Chaput-Tanguay
Marc-Étienne Cloutier
Marc-Antoine Fortin et David Rousseau
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à
familiprix

Suivez-nous sur :
f i n
familiprix.com

825-A, rue Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T : 450 532-6000
F : 450 532-6040
s7011proprio@familiprix.ca

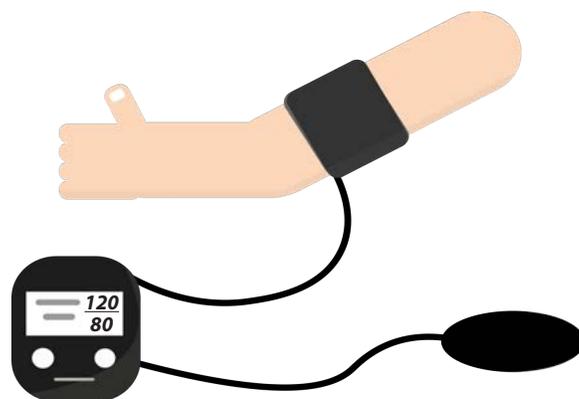
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 9h à 18h
Jeudi et vendredi : 9h à 19h
Samedi : 9h à 16h

Traitement

Tout comme chacun des candidats à « L'amour est dans le pré », chaque grossesse est unique ! Le médecin pourra vous aider à déterminer, si la pression artérielle grimpe durant votre grossesse, quel serait le meilleur traitement de prévention selon votre dossier et selon le stade de la grossesse. On tentera surtout de contrôler la pression artérielle avec des antihypertenseurs sécuritaires aussi pour bébé. Le traitement ultime de la prééclampsie sera en dernier recours l'accouchement avant terme lorsque la situation devient dangereuse pour maman et bébé. La prééclampsie pourra aussi être prévenue avec des anticoagulants si vous avez eu un épisode dans une grossesse précédente.

Alors si votre amoureuse enceinte commence à se sentir étourdie, faites-lui penser à la prise de sa pression artérielle afin de prévenir un épisode de prééclampsie.

C'est tout pour ce mois-ci! Si vous aviez tout misé sur une demande de mariage de Travis à Taylor le soir du Super Bowl, nous ne pourrions pas faire grand-chose pour vous aider. Mais si vous avez plus de questions sur le dépistage de la prééclampsie et comment en reconnaître les symptômes, cela nous fera grand plaisir.



Conférence Vivaces pour un paysage gourmand à entretien minimal

Avec Guillaume Pelland

Mercredi 24 avril de 19 h à 21 h

Venez découvrir l'univers fascinant de l'aménagement paysager comestible avec nul autre que Guillaume Pelland, fondateur de Paysage gourmand et pionnier de la permaculture au Québec. Ce dernier partagera avec vous sa sélection d'arbres, d'arbustes et d'herbacés vivaces comestibles, adaptés à notre climat, résistants et faciles d'entretien. Que ce soit pour des récoltes de fruits, de légumes et de légumes, de fleurs, d'épices ou d'herbes aromatiques, elles ont toutes un excellent potentiel culinaire et ornemental!

Prix membre : 10 \$ | Prix grand public : 20 \$

Réservez vos places sur notre site Web au centreculturelbombardier.com

Activités jeunesse

Le vendredi 12 avril à 18 h 30, les enfants de 3 à 7 ans sont invités à participer à l'heure du conte en pyjama pour écouter l'histoire J'en ai marre des carottes de David Campbell.

Le samedi 13 avril à 10 h, les enfants de 5 à 11 ans sont invités à un atelier artistique dans lequel ils apprendront à confectionner un mandala tissé sur du carton.

Activité gratuite | Réservation requise au centreculturelbombardier.com

Livres à grands caractères

Vous avez de la difficulté à lire vos livres préférés, car l'écriture est trop petite? Le catalogue de la Bibliothèque comporte une sélection spéciale de romans avec des caractères agrandis, conçus pour rendre la lecture plus facile et plus confortable. Passez faire un tour pour les emprunter!



Arrivée du Troc-Jardin à la Bibliothèque!

À la recherche de graines pour votre jardin ce printemps? La Bibliothèque a ce qu'il vous faut! Elle propose, en collaboration avec Les Tabliers en Folie, une boîte d'échange de semences. Le principe est simple : passez chercher une enveloppe pour vos semis du printemps, puis rapportez des semis à l'automne pour la prochaine saison!

Profitez-en pour emprunter un livre sur le jardinage!

Service offert à toute la population | Gratuit



Dernière chance de voir l'exposition Fil de trame

Vous n'avez pas encore eu le temps de venir admirer le travail des artistes Luc Pallegoix et Rythâ Kesselring? Pas de soucis puisqu'il reste encore quelques jours avant la fin de l'exposition Fil de trame! Jusqu'au 14 avril, venez découvrir les œuvres de ces artistes qui, tous deux originaires de l'Europe et établis au Québec, utilisent le tissage pour entrelacer la culture de leurs pays d'origine avec celle de leur pays d'accueil.

Le 14 avril marquera aussi la fin de l'exposition D'un slow à notre ronde de l'artiste Gabrielle Bélanger. Profitez de votre visite au Centre culturel pour découvrir (ou redécouvrir) ces œuvres qui ont été conçues en collaboration avec des élèves de l'école L'Odysée de Valcourt.

Entrée gratuite

Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Voyagez dans le temps grâce à la nouvelle exposition!

Dès le 5 avril, le Musée vous invite à découvrir l'exposition Sur toute la ligne – Mémoire ouvrière. Explorez l'histoire captivante des chaînes de montage chez Bombardier et BRP de l'époque de Joseph-Armand Bombardier jusqu'à aujourd'hui. Laissez-vous guider par des récits de la mémoire ouvrière qui racontent l'évolution fascinante de ce travail à la chaîne!

Voyez des artefacts de l'histoire ouvrière chez Bombardier et BRP, écoutez des témoignages d'anciens employés, découvrez une motoneige Ski-Doo® Olympique® 335 1971 en format éclaté et plus encore!



Observez l'éclipse solaire totale au Musée!

Lundi 8 avril de 13 h à 17 h

Le ciel du Québec sera le théâtre d'une éclipse solaire totale, un événement rare et spectaculaire! En effet, la dernière éclipse totale au Québec date de 1972 et la prochaine n'aura lieu qu'en 2106, soit dans plus de 80 ans!

La ville de Valcourt se situe directement dans la bande de totalité pour cette éclipse. Nous aurons donc la chance de pouvoir l'observer dans son état total! Pour l'occasion, le Musée organisera des activités thématiques gratuites et accessibles à tous!

Activité gratuite | Réservez vos places au museebombardier.com

Donnez une deuxième chance à vos objets

Samedi 4 mai de 12 h à 16 h

Votre grille-pain ne fonctionne plus? Votre vêtement préféré est troué et vous comptez le jeter? Venez plutôt apprendre à les réparer au Cafe-répare! Différents réparateurs seront là pour vous aider à sauver vos objets préférés pour que vous puissiez les utiliser encore longtemps.

Activité gratuite

Moment d'histoire : plaques d'embossage de L'Auto-Neige Bombardier

Connaissez-vous l'année où le brevet canadien pour l'autoneige B7 a été déposé? C'était en 1937! C'est également l'année où le Garage Bombardier change de nom pour devenir L'Auto-Neige Bombardier! Dans la collection du Musée, on retrouve ce jeu d'estampes qui était utilisé à l'époque pour embosser la porte du moteur de la plupart des modèles d'autoneige. Composé d'une plaque positive et d'une négative, il affiche le nom de l'entreprise, la ville, ainsi que la référence au brevet « Pat. CAN 1937 ».

Pour en apprendre plus sur les collections, visitez le museebombardier.com.



Dernier atelier pour les "Vendredi tout-garni"

Le 12 avril, tous les élèves du 3^e cycle de l'école de la Chanterelle vivront leur dernier des 6 ateliers du projet spécial "vendredi tout-garni". Comme lors des 7 dernières années, tous les élèves du 3^e cycle ont la chance de participer aux 6 ateliers offerts par ce projet spécial. Certains vont cuisiner à la cafétéria de l'école avec Isabelle, notre cuisinière. D'autres iront au Centre Culturel pour y vivre un atelier artistique ou un atelier à la bibliothèque. Deux autres sous-groupes d'élèves bifurqueront au musée de l'Ingéniosité pour y découvrir le FabLab ou mettre leur créativité à l'oeuvre avec les défis à bidouiller. Finalement, une douzaine d'élèves auront l'occasion de s'initier à la danse urbaine avec Romuald du Studio de danse A2. Ces 6 après-midis proposés aux élèves ont tous été accueillis avec une grande ouverture et un plaisir assuré. L'école de la Chanterelle apprécie pouvoir offrir une variété d'activités à ses plus grands élèves grâce à de précieux partenaires.

Stéphanie Joyal
Enseignante 5^e année
école la Chanterelle

école la Chanterelle
3e cycle

BIBLIO
ART
CUISINE
MUSÉE
DANSE
FAB LAB

Vendredi Tout Garni

JOIGNEZ-VOUS À LA COMMUNAUTÉ DES BÉNÉVOLES DE LA COURSE À LA VIE CIBC DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Aidez à financer des projets de recherche novateurs sur le cancer du sein et des programmes de soutien dans votre communauté.



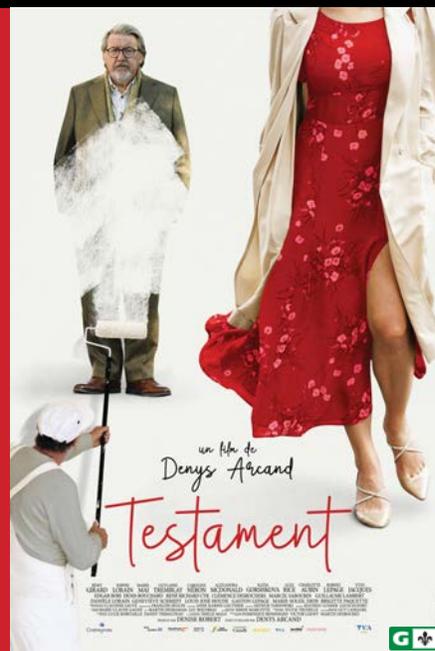
Découvrez les occasions de bénévolat dans votre région



Impliquez-vous maintenant
benevolecancer.ca | 1 888 939-3333



« Comédie satirique mordante brossant un portrait grinçant de notre société, le 15^e long métrage de fiction du réalisateur du DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ne laissera personne indifférent. »
(Maxime Demers, Le Journal de Montréal)



Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec



Ciné-club de Valcourt

Centre culturel Yvonne L. Bombardier

1002, avenue J.-A.-Bombardier

comiteculturel.valcourt@gmail.com | Facebook : @culturevalcourt

Adultes : 8\$ | Étudiants (16 ans et moins) : 5\$

JEUDI 18 AVRIL À 19 H

INSCRIVEZ-VOUS À S.A.M.

Pour être avisé en priorité lors d'avis d'ébullition ou autres événements importants dans la Ville.

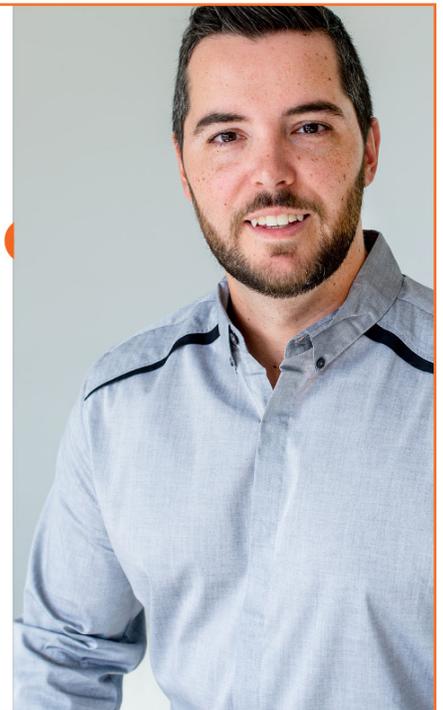
Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour vous inscrire à S.A.M., appelez-nous au 450 532-3313 poste 1338

DR JONATHAN GIRARD, CHIROPRACTICIEN

Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!



À RACINE

SUR APPEL, CLINIQUE À MON DOMICILE
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous: (819) 993-7283 ou
www.chirojonathangirard.ca



Le Centre d'action bénévole (CAB) Valcourt et Région et des partenaires du milieu s'allient pour organiser des activités de reconnaissance de l'action bénévole, dans la région de Valcourt, lors de la 50^e Semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 14 au 20 avril 2024.

Bénévolat, c'est faire rayonner ses valeurs et ses talents, c'est ce geste multidimensionnel qui donne naturellement tout son sens à la place qu'on occupe dans nos collectivités. En s'impliquant auprès des causes qui nous animent, on s'ancre dans un milieu de vie et on contribue à une société en mouvance.

Donner de son temps bénévolement est cette façon ingénieuse de développer nos habiletés, de confirmer nos forces et d'aller à la rencontre d'une pluralité de personnalités qui éclaireront nos propres lanternes.

Prendre part à l'action bénévole, c'est apporter son étincelle là où on aura toujours besoin de plus de lumière. Et si briller veut dire se distinguer avec éclat, on peut donc affirmer haut et fort que bénévolat, c'est brillant !

Le dimanche 14 avril, une marche ponctuée de surprise est organisée. Le départ se fera du Centre communautaire de Valcourt à 10 h 30. Cette action réunira les gens qui s'impliquent dans la communauté et nous permettra de marcher à l'unisson pour faire voir l'ampleur du mouvement bénévole dans la région. Cette marche sera suivie d'un dîner (11 h 45) et d'un bingo (13 h à 14 h 30) pour les bénévoles. C'est l'occasion d'avoir du plaisir et de faire du réseautage. Pour vous inscrire aux activités, avant le 8 avril 2024, contactez Christine Rodrigue Lecours (coordonnatrice de l'action bénévole et des communications au CAB Valcourt et Région, 450 532-2255 poste 6).



Commençons avec un petit mot pour remercier les gens présents à notre journée d'activités du Mois de l'histoire des Noirs le 17 février dernier. Près de 110 personnes étaient présentes au souper et nous avons pu voir plusieurs nouveaux visages lors de cette activité. Cette collaboration avec Black Estrie aura été un moment de partage riche en sourires et en découvertes!

Dans le volet interculturel, notez que nous sommes en recrutement pour notre poste d'agent.e de rapprochement interculturel. Vous aimez le contact humain et l'organisation d'activités de rencontres sociales? Vous êtes autonomes et vous aimez les tâches diversifiées. Passez vite voir l'offre d'emploi complète au valcourt2030.org puisque nous cherchons à pourvoir ce poste rapidement!

Dans les nouveautés, le projet de chorale gospel interculturelle et intergénérationnelle proposé par Emmanuelle Bombardier et Caroline Paquette a pris son envol le 29 février dernier avec la toute première répétition. Sous la direction de Daphnée Lachapelle, les participantes et participants apprendront le chant gospel dans une ambiance détendue. Au-delà de l'aspect musical, ce projet vise à rapprocher la communauté et à créer un espace d'échange. Il s'agit d'un projet-pilote de 12 semaines qui devrait continuer par la suite si l'intérêt est maintenu. Mais disons que pour l'instant, avec une trentaine de participants, c'est un excellent départ! Merci à ces deux citoyennes de la région de Valcourt pour cette initiative!

Ensuite, avec la contribution financière du Centre d'aide aux entreprises du Val St-François, nous amorçons une étude des besoins en habitation et bâtiment multifonctionnel pour la région de Valcourt, avec la collaboration de plusieurs partenaires. Nous demandons aux citoyens, dirigeants d'entreprises et d'organismes de la région de Valcourt de répondre aux sondages disponibles sur notre site Web afin de nous aider dans notre collecte de données.

FESTI-VAL SHOW

24 août 2024

TALENTS RECHERCHÉS

- DANSEURS-DANSEUSES • HUMORISTES •
- MUSICIENS-MUSICIENNES • BAND •
- CHANTEURS-CHANTEUSES •
- MAGICIENNES-MAGICIENS •

DE TOUS LES ÂGES!

VIENS PARTAGER TON TALENT AU
DEUXIEME FESTI-VAL SHOW DE
VALCOURT ! LA SCENE T'ATTEND ET
LE PUBLIC AUSSI ! ENVOIE-NOUS
TON DÉMO À L'ADRESSE COURRIEL :

initiative@cooptel.qc.ca

DATE LIMITE POUR ENVOYER UN DEMO : SAMEDI 1ER JUIN

POUR INFO : ☎ 450-532-2281



Nouveau: pickleball intérieur à l'aréna

Durant l'été, du 15 mai au 15 août, des terrains de pickleball seront aménagés à l'aréna afin d'offrir cet espace aux gens désireux de s'initier à ce sport mariant le ping-pong, le badminton, le raquetball et le tennis!

Vous devez apporter vos raquettes et vos balles, aucune réservation, premier arrivé, premier servi!

Les règles suivantes s'appliquent à la surface de pickleball à l'aréna:

- Le port d'espadrilles **propres** est obligatoire.
- Il est interdit de jouer torse nu.
- Il est défendu de manger sur le terrain.
- En cas de fort achalandage, nous demandons aux gens de limiter leur partie à 1 heure.
- Les personnes de 14 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnées d'un adulte, **en tout temps**.
- Il est interdit de circuler à vélo, en planche à roulette ou en patin à roues alignées sur les terrains.
- Il est interdit de crier ou de nuire de quelque façon que ce soit au bon déroulement des parties.
- Il est interdit de modifier la hauteur du filet.

La ville se réserve le droit d'expulser toutes personnes qui contrevient aux règles.

Les terrains seront disponibles les lundis et mercredi de 13h à 15h, ainsi que les mardis et jeudis de 9h à 11h. Le tout est offert gratuitement!

Horaire sujet à changement sans préavis. Il est à noter que l'aréna sera fermé lors des journées fériées ainsi que durant les 3 semaines de vacances estivales de la Ville, du 12 juillet au 5 août.



Cet été, fais une différence dans la vie des jeunes de la région:

Deviens animateur au Camp de Jour!



- Horaire de jour, de semaine
- Une équipe de travail jeune et dynamique
- Travail principalement à l'extérieur
- Possibilité d'une semaine de vacances
- Salaire à partir de 15.75\$/h plus reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience



Postule en ligne au www.valcourt.ca

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

RENTABILISE TA PASSION, DEVIENS SAUVETEUR À LA PISCINE DE VALCOURT!

Dès la certification Médaille de Bronze, tu peux travailler à la piscine! Tu n'as pas encore ta Médaille de Bronze, mais ça t'intéresse? Tu as encore le temps de suivre ta formation pour travailler cet été et la Ville rembourse les frais de cours pour ses sauveteurs et moniteurs, informe toi auprès de Johanne au loisirs@valcourt.ca.

Salaires à partir de 16.91\$/h

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

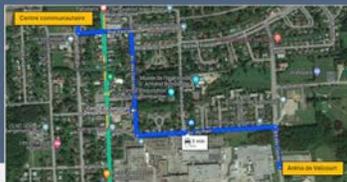


sauvetage.qc.ca

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Parade & Revue annuelle 50^e Anniversaire

CCMRC
Les Timoniers de Valcourt



18 mai 12:00

Départ:
Salle communautaire

Recherche de professeurs

Vous avez une passion et voulez la partager avec d'autres personnes. Nous sommes à la recherche de formateurs passionnés.

La Ville de Valcourt met à votre disposition un local pour la tenue de votre cours.

Contactez Johanne pour plus d'infos: 450 532-3313 poste 1342 ou loisirs@valcourt.ca

Inscriptions

Les inscriptions pour les activités estivales des Loisirs sont en cours! Procédez rapidement à votre inscription, puisque les places sont limitées!

Le Service des loisirs restera ouvert en soirée de 16 h 30 à 19 h, les mercredis 17 avril et 1^{er} mai.

Inscriptions en cours Valcourt
VIVRE D'INGÉNIERIE

Cours de sécurité et gardiennage

Enfants 11 ans et +

45\$

Samedi 13 avril 9h à 16h

Détails et inscription au valcourt.ca

Inscriptions en cours Valcourt
VIVRE D'INGÉNIERIE

Cours Je me garde seul
Enfants de 9 et 10 ans
Samedi 20 avril 9h à midi

37\$

Détails et inscription au www.valcourt.ca

Souper (Méchoui) 50^e Anniversaire

Samedi 18 mai 18h00

Animé par DJ Alain

Billet en prévente: jusqu'au 1^{er} mai

Informations:
Valcourt@liguenaवादeducanada.qc.ca



Fermeture de l'aréna et ouverture de la piscine!

C'est le moment d'accrocher nos patin et de sortir nos maillots! L'aréna de Valcourt fermera le 21 avril prochain pour rouvrir en août!

La piscine quant à elle ouvrira le 25 juin. Visitez notre site Web pour connaître l'horaire des bains libres ou pour vous inscrire aux différents cours de natation ou d'aquaforme.

Jeux pour le Camp de Jour

Vous avez fait le ménage du printemps et vous souhaitez vous départir de jeux de société, de Lego ou autres jeux/jouets encore en bon état adaptés aux enfants de 5 à 11 ans?

Le Camp de Jour a besoin de jeux d'intérieur pour les journées pluvieuses!

Apportez vos jeux au bureau des Loisirs, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Il est à noter que seuls les jeux complets et en bon état seront acceptés.

Terrains sportifs extérieurs

Avec le beau temps qui arrive, nous avons des fourmis dans les jambes et avons hâte de pratiquer nos sports d'été favoris! Ceci-dit, nous demandons votre collaboration pour éviter d'utiliser les terrains de soccer et de baseball tant qu'ils ne seront pas complètement secs afin de ne pas les endommager. De plus, avant de frapper des balles au terrain de baseball, il est obligatoire d'attendre que les filets de protection vers le stationnement du IGA soient installés. Nous vous remercions pour votre collaboration!



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2024

L'été approche à grands pas et la Ville de Valcourt offre aux familles de la région des activités estivales encadrées sur nos terrains de jeux, pour les enfants de 5 ans (maternelle 4 ans complétée) à 12 ans inclusivement.

Suite aux inscriptions, notre équipe travaillera à former les groupes. Un ratio enfants/animateur doit être respecté selon les groupes d'âge. Au besoin, la Ville de Valcourt se réserve le droit de refuser les inscriptions effectuées à la semaine, les inscriptions effectuées pour des enfants non-résidents, ainsi que les inscriptions effectuées à compter du 31 mai 2024, dans le but de respecter le ratio. En cas de manque de personnel, les jeunes de 12 ans pourraient être refusés, puisqu'ils sont aptes à se garder seuls. Il est à noter qu'aucun remboursement ne pourra être effectué à la suite d'une annulation à compter du 31 mai 2024, car les groupes seront formés. Tous les parents dont l'enfant est inscrit au Camp de jour recevront vers la mi-juin un formulaire à compléter pour chaque enfant inscrit. Le fait de ne pas compléter le formulaire empêchera l'accès de votre enfant au camp de jour, tant que nous ne l'aurons pas reçu. Aucun remboursement ne serait émis si votre enfant n'a pas accès au camp de jour pour cette raison.

Du 25 juin au 16 août 2024, du lundi au vendredi de 9h à 16h

CAMP DE JOUR	JUSQU'AU 30 MAI	À COMPTER DU 31 MAI
TARIF ESTIVAL RÉSIDENT (8 semaines)	475\$	593.75\$
TARIF SEMAINE RÉSIDENT	75\$	93.75\$
TARIF ESTIVAL NON-RÉSIDENT (8 semaines)	718\$	897.50\$
TARIF SEMAINE NON-RÉSIDENT	135\$	168.75\$

À noter que le coût du service de garde pour la période du midi est inclus.

SERVICE DE GARDE*	JUSQU'AU 30 MAI	À COMPTER DU 31 MAI
TARIF JOURNALIER	12\$/jour	12\$/jour
TARIF ESTIVAL RÉSIDENT (8 semaines)	235\$	293.75\$
TARIF SEMAINE RÉSIDENT	37\$	46.25\$
TARIF ESTIVAL NON-RÉSIDENT (8 semaines)	270\$	337.50\$
TARIF SEMAINE NON-RÉSIDENT	55\$	68.75\$

***Les jours de camps de jour, du lundi au vendredi de 6h45 à 9h et de 16h à 17h. L'enfant doit être inscrit au Camp de Jour pour pouvoir fréquenter le service de garde.**

Tous les forfaits sont payables lors de l'inscription. Pour les montants de plus de 200\$, il est possible de payer 50% de l'activité lors de l'inscription et de remettre un chèque postdaté pour l'autre 50%. **Le chèque doit être daté du 25 mai 2024 au plus tard.** Si vous omettez d'aller chercher votre enfant à 16h et qu'il n'est pas inscrit au service de garde, le tarif journalier vous sera automatiquement facturé. Ces frais devront être acquittés en entier, au plus tard, le lundi suivant la semaine où le service a été donné. Si nous n'avons pas reçu le paiement, la Ville se réserve le droit de refuser l'accès au Camp de Jour aux enfants concernés, jusqu'au paiement complet des sommes dues. Il est à noter que si vous n'inscrivez pas votre enfant au service de garde, le tarif journalier vous sera facturé même si votre enfant fréquente le service de garde toute la semaine (60\$ VS 37\$).